



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation préoccupante du monde de la danse

Question écrite n° 36766

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante du monde de la danse. Toutes les activités de ce secteur, pourtant essentiel pour le rayonnement culturel de la France et la bonne santé des 6 millions de danseurs amateurs, sont strictement interdites. La publication du décret du 17 février 2021 sans préavis, qui accentue ces mesures restrictives, a été un véritable choc pour les professionnels de la danse. Cette situation plonge chaque jour davantage ces établissements dans le chaos, entraînant la perte de chiffre d'affaires et bien sûr de leur fréquentation. Il souhaite savoir si le Gouvernement compte mettre en place une aide financière spécifique pour le secteur comme l'indemnisation des pertes d'exploitations, une compensation des pertes d'adhésions comme ce qui a été mis en place pour les billetteries des théâtres, la création d'un pass culturel danse, le soutien aux indépendants ou encore la prolongation des droits de l'intermittence.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36766

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1790

Question retirée le : 9 mars 2021 (Fin de mandat)